

Lycée français international d'Al Khobar

P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952 Arabie Saoudite Tél. : (966) 13 8871216

Fax.: (966) 13 8870891 direction.alkhobar.lf@mlfmonde.org www.lyceefrancaiskhobar.com

Année scolaire 2017-2018 Conseil d'établissement n°1 21 Novembre 2017

Monsieur le proviseur ouvre la séance en introduisant les membres du conseil présents :

Désignation du secrétaire de séance chargée de la rédaction du procès verbal

Secrétaire de séance : Mme Jeanine Kesrouani.

I Affaires administratives

Une proposition d'ordre du jour a été transmise à tous les membres du conseil le 12 novembre 2017 :

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Approbation du procès verbal du dernier conseil d'établissement
- 3. Approbation des instances de l'établissement
- 4. Bilan de rentrée 2017
- 5. Bilan des élections
- 6. Constitution des conseils et commissions
- 1 Adoption de l'ordre du jour (cf convocation envoyée le 12/11/2017)

Adopté à l'unanimité

2 Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'établissement

Nombre de votants: 15

Contre :

Pour: 15

Abstention: 0

3 Approbation des instances de l'établissement

Monsieur le proviseur indique que cette année, le lycée est doté depuis le 1er septembre 2017, conformément à la loi saoudienne, d'un conseil de gestion; les parents nommés au conseil de gestion ont reçu la pleine approbation des autorités de tutelle et le conseil s'est déjà réuni.

4 Bilan de la rentrée 2017

Quelques retards dans l'arrivée de certains personnels, induits par des problèmes administratifs, ont été à déplorer. Dès le 22 septembre, tous les personnels étaient présents.

- La structure actuelle de l'école correspond aux prévisions de l'an dernier.
- 9 classes en maternelle
- 13 classes en élémentaire
- 7 classes de collège
- 3 classes au lycée filière homologuée
- 669 élèves ont été scolarisés à la rentrée 2017 pour 700 attendus dans le contexte de la crise économique. A l'heure actuelle, les chiffres d'inscrits se montent à 676 élèves. Nous redoutons une baisse aux mois de décembre/janvier dans la mesure où le contexte implique pour de nombreuses familles des difficultés liées à la situation économique et à l'entrée en vigueur de taxations nouvelles.
- Les parents d'élèves demandent si cette baisse d'effectif impactera la structure et les emplois dans le lycée dès cette année scolaire; Mme Abidi, au nom des personnels, renforce cette interrogation par une demande relative à l'impact sur l'emploi, notamment des détachés, dans le lycée. Le proviseur répond que l'établissement a été jusqu'alors bien géré par les personnels qui l'avaient en responsabilité les années précédentes et que cela nous permet de passer cette année sans impact notable sur le quotidien des élèves. Par contre, une réflexion sera menée dans la préparation de l'année scolaire 2018/2019 en cas de baisse significative du nombre d'élèves.
- Mme Maitland-Walker et M Le Pin demandent des précisions sur la façon dont les professeurs détachés sont recrutés. M Houari répond que le détachement est soumis à l'accord de l'Académie d'origine du professeur et de la structure d'accueil. M Darwiche indique qu'en quinze ans il n'a pas assisté à un blocage de la part de ces deux instances et que les demandes de cette nature ont toujours été satisfaites.
- La formation continue: l'ensemble des demandes des enseignants a été traité. Nous avons les retours au fil de l'eau mais la plupart ont été satisfaites (17 stagiaires dont 5 pour le secondaire). Des éclaircissements quant aux conditions d'acceptation des demandes ont été sollicités auprès de l'organisme mutualisateur. Le dispositif est complété par la venue de professeurs chargés de mission (EEMCP2) qui interviennent en établissement auprès de nos enseignants (à ce jour en SVT, Espagnol et HG).

5 Bilan des élections au conseil d'école

Avec un taux de participation de presque 50% et la présence de trois listes différentes, l'implication des parents est encore une fois démontrée. Le taux de participation au scrutin est bien supérieur à ce que nous pouvons obtenir en moyenne en France.

6 <u>Constitution des conseils et des commissions</u>

Le conseil d'établissement procède à la désignation des représentants du conseil aux différentes commissions :

CESC

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
м.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1
Mme	Carole	SARRAF	Infirmière	membre de droit	1
м.	Laurent	GILLARD	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle ou son représentant	membre de droit	1
M.	Lionel	ANGIBEAUD	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu par ses représentants	1
M.	Bruno	LEPIN	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu par ses représentants	1
Mme	Nassima	BENMECHICH	Représentant suppléant des parents d'élèves	désigné par son titulaire	
Mme	Corine	MAITLAND- WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	désigné par son titulaire	
Mme	Jeanine	KESROUANI	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu	1
M.	Sandra	ASTOUR	Représentant suppléant des personnels enseignants	élu	
Mme	Brigitte	MAIGNAN	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1er degré	élu	1
м.	Hussein	KHELLAD	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par ses représentants	1
Mme	Dunia	ABIDI	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	
Mme	Basma	JEBALI	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu par ses représentants	1
Mme	Chantale	ABI KHALIL	Représentant suppléant des personnels ATOSS	désigné par son titulaire	
Mlle	Amy	MAITLAND- WALKER	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1
М.	Loqman	GUERGUEB	Représentant suppléant des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1

Commission Aide Sociale

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
M.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1
Mme	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire - Agent comptable (ou son représentant)	membre de droit	1
М.	Davy	MARQUES	Directeur de l'école primaire	membre de droit	1
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu par ses représentants	1

Mme	Corine	MAITLAND- WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	désigné par son titulaire	
M.	Mohamed	EL BADRI	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par ses représentants	1
Mme	Dunia	ABIDI	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	

CHS

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
м.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1
Mme	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire - Agent comptable (ou son représentant)	membre de droit	1
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1
Mme	Carole	SARRAF	Infirmière	membre de droit	1 -
М.	Davy	MARQUES	Directeur de l'école primaire	membre de droit	1
м.	Mathieu	PERRIN	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1
М.	Bruno	LEPIN	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1
M.	Lionel	ANGIBEAUD	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	
Mme	Chantale	ABI KHALIL	Représentant titulaire des personnels	élu par ses représentants	1
Mme	Basma	JEBALI	Représentant suppléant des personnels	élu par ses représentants	1
Mme	Brigitte	MAIGNAN	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par ses représentants	1
M.	Hussein	KHELLAD	Représentant suppléant des personnels enseignants	élu par ses représentants	1
М.	Bassem	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1
М.	Loqman	GUERGUEB	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1

Conseil de discipline

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
М.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1
м.	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire de l'établissement ou son représentant	membre de droit	1
Mme	Jeanine	KESROUANI	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par ses représentants	1
Mme	Dunia	ABIDI	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	
Mme	Chantale	ABI KHALIL	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu par ses représentants	1

Mme	Basma	JEBALI	Représentant suppléant des personnels ATOSS	désigné par son titulaire	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1
Mme	Corine	MAITLAND- WALKER	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1
M.	Mathieu	PERRIN	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	
M.	Bassem	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des élèves issu du conseil	élu par ses représentants	1
Mlle	Amy	MAITLAND- WALKER	Représentant suppléant des élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	

II Affaires Pédagogiques

1 Résultats aux examens

- BAC S 100% de reçus, avec 41% de mentions Très Bien
- BAC ES (4 Candidats) CNED

Sans mention: 2

Monsieur le proviseur rappelle que la politique de l'établissement est d'accueillir tous les élèves, compte tenu du contexte local, par rapport à la section ES. Les deux candidats qui ont échoué à cette session ont toutes les chances de réussir leur bac l'année prochaine.

DNB: 100% de réussite, avec 52% de mentions Très Bien

Monsieur le proviseur félicite les élèves et les enseignants et rappelle qu'au regard de ces résultats, le niveau de l'école est très satisfaisant.

2 Activités 2017/2018 et projet d'établissement

- Semaine de la science
- Semaine de la francophonie
- Voyage à New York
- Les jeux du Golfe
- · Le concours de la chanson francophone à Bahrain
- Le concours des nouvelles
- Le festival du cinéma du golfe (en mai à Dubai)

Rappel des axes du projet d'établissement

- Axe 1: Renforcer la maîtrise de la langue française: s'exprimer et communiquer en prenant en compte la spécificité du lycée deux cultures et trois langues
- Axe 2: Ensemble, devenons des citoyens responsables
- Axe 3 : Renforcer l'accompagnement des élèves du collège à l'enseignement supérieur dans un établissement attractif et vivant

Le projet d'établissement doit être renouvelé. Pour ce faire, le proviseur propose une démarche participative. Le projet d'établissement est l'affaire de tous; aussi l'ensemble de la communauté éducative sera convié à son élaboration.

Le Conseil Pédagogique dans un premier temps effectuera le travail de synthèse des résultats liés au projet 2014/2017. A partir de ce bilan seront dégagés trois axes de progrès.

Chacun de ces axes sera ensuite travaillé en commissions autonomes (composées des professeurs et des membres élus dans les différentes instances de l'établissement qui désireront s'y inscrire), avec pour chacune un rapporteur qui enverra au proviseur la synthèse de ces travaux. Celui-ci les collectera, les mettra en forme et les proposera à l'approbation du Conseil d'Etablissement qui pourra ainsi le valider ou non.

Après avoir proposé cette organisation, M le Proviseur sollicite l'avis du Conseil pour approbation.

Nombre de votants : 15 Contre : 0

Pour: 15 Abstention: 0

III Affaires Financières

M Houari prend la parole afin d'évoquer deux chantiers en cours:

- 1- La mise en service de six salles de classes ajoutées à l'établissement n'est pas effective. Les salles sont terminées mais des questions relatives à la sécurisation des élèves en cas d'alarme nous conduisent à ne pas les ouvrir pour le moment. Des barrières de sécurité font actuellement défaut et un rendez-vous avec l'entrepreneur le 28 novembre prochain devrait conduire au déblocage de la situation.
- 2- La réfection des toilettes est en négociation auprès du propriétaire des lieux. En effet, âgés de dix-huit ans ils sont en âge de remplacement. Nous tiendrons le conseil au courant des démarches effectuées.

Travaux effectués depuis le dernier conseil d'établissement

- Réparation des portes à l'étage
- Changement des climatiseurs (Nesma)
- Signalisation
- Changement des vidéoprojecteurs (à l'étage)
- Peinture salles de classe et changement des revêtements de sol.
- · Peinture de sol cour de récréation en maternelle
- Zone d'ombre espace repas extérieur (primaire et secondaire)
- Brumisateur extérieur maternelle
- Aménagement espaces verts
- Remise à niveau et maintenance réseau

IV Ouestions diverses

Si aucune question n'a été déposée avant le conseil, une interrogation a été soulevée par M Darwiche au sujet des manuels. En effet, l'établissement est équipé de manuels numériques; pour des raisons de fatigue, mais aussi de facilité de compréhension, il souligne la supériorité du manuel papier pour le travail à domicile. Le Proviseur indique que la mise en place du manuel électronique, décidée en 2016, nécessite avant qu'une décision contraire soit prise, un temps d'adaptation tant des usagers que des professionnels. Il s'agit d'un outil qui peut influer sur des méthodes traditionnellement établies et apporter un supplément non négligeable en termes d'interactivité notamment. Une évaluation des pratiques devra être menée.

La séance est levée à 20h10

Le proviseur

Fabrice Quignon